

BREF D'INFO

COMPTE-RENDU DU GT DU 13 AVRIL SUR LE FONDS D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE AU TRAVAIL DES AGENTS

14 avril 2022

RAPPEL HISTORIQUE :

Le 22 octobre 2021, la Direction Générale des Finances publiques et les organisations syndicales représentatives (Solidaires, **CGT**, FO et CFDT/CFTC) ont signé « un accord relatif à la reconnaissance professionnelle de l'engagement des agents »

http://ulyse.dgfiip/sites/default/files/fichiers/roles/COM/COM_actu/actu_gen/2021/10/protocole_accord/Protocole_d_accord_VF_texte.pdf

Celui-ci comporte trois volets :

1/ La prime exceptionnelle versée lors de la paye de décembre (pour un montant total de 15,8 millions d'euros)

2/ Une amélioration des promotions intra et inter catégorielles (10 M d'euros).

3/ Un fonds d'amélioration du cadre de vie et de l'environnement des agents au travail (de 10 M d'euros).

Dans le Loiret, ce fonds est de 86 000 euros (environ 100 euros par agents).

Les agents ont été sollicités afin de faire leurs propositions dans une boîte à idées mise en place par la direction jusqu'au 15 mars dernier.

La CGT a également recensé directement les propositions et les avis des agents, et a organisé 4 HMI en mars et avril sur les sites d'Orléans Coligny, Orléans Sud, Montargis et Pithiviers.

Lors du premier groupe de travail du **30 mars**, la CGT a insisté pour que ce fonds ruisselle sur l'ensemble des agents du département.

GT DU 13 AVRIL :

Le second groupe de travail avait pour but de préparer la proposition de la Direction lors du **CTL du 25 avril** qui statuera sur les projets retenus. S'agissant d'une négociation, la Direction devra s'accorder **obligatoirement** avec la majorité de la représentation syndicale afin que le projet soit adopté.

Les projets retenus le 13 avril sont les suivants :

- Aménagement de parkings vélos sur les sites avec garage (aménagement de racks pour 6 vélos : 2 par site sur Orléans Sud et Montargis). **1775 €.**

- Création ou rénovation d'espaces de détente extérieurs avec mobilier de jardin pour manger. Gien : **838 €**, Montargis : **14291 €**, Orléans Martroi : **3500 €**, Pithiviers : **12589 €**, Châteauneuf-sur-Loire : **1501 €**.
- Bien-être : séances de massage sur site (Massages assis : durée 15 minutes/1 heure consacré à 4 personnes = 60€) : **9000 €**.
- Création ou amélioration d'espace de convivialité intérieur avec canapé, 2 sièges de détente, table basse et petit mobilier pour les livres.
- Gien : **1853 €**, Montargis : **1857 €**, Orléans Bretonnerie : **1853 €**, Orléans Coligny F1 : **1887 €**, Orléans Martroi : **1887 €**, Orléans Sud : **1887 €**, Pithiviers : **1664 €**.

La CGT est intervenue afin de faire évoluer ce projet sur 3 sites :

- **Orléans Coligny F1. Des sièges supplémentaires (doublement) doivent être attribués pour ce site, accueillant un personnel plus nombreux.**
- **Meung-sur Loire. Le site écarté du projet de la Direction et dont la salle de restauration n'est pas assez grande pour un canapé doit néanmoins se voir attribuer plusieurs sièges.**
- **ESI (SFACT / CGF). Le plateau du service est assez vaste pour accueillir un espace de détente.**

Pour ces sites, la Direction fera une proposition budgétée le 25 avril.

- Végétalisation des espaces de travail (plantes dépolluantes, plantes stabilisées, ...) : **5000 €**.
- Baby-foot en salles de convivialité (Gien, Montargis, Coligny F1, Martroi, Orléans Sud, Martroi et Pithiviers) : **5115 €**.
- 3 vélos pour déplacements dans Orléans (1 au martroi, 1 à la Bretonnerie, 1 à Coligny) : **1587 €**. **Etant bien clair qu'il ne s'agira pas de vélos de fonction**
- Vélos de bureau « First » : initialement chiffré à 10150 € par la Direction qui a proposé ce projet, le projet est ramené à un ou deux vélos pour tests.
- Mise en place du tri sélectif concernant les piles (une boîte par site) : **785 €**.
- Mise en place de tri sélectif des fournitures de bureau (stylos, feutres, stabilos,...) : **1789 €**.
- Installation d'un gonfleur électrique fixe dans les sites pourvus de garages : **251,79 €**.
- Attribution d'un chèque « Eti-Kdo » ou similaire à chaque agent (achat carte Eti-Kdo de 20 €€ pour tous les agents) : **16000 €**.

Cette proposition formulée par la CGT vise à s'inscrire doublement dans une démarche éco-responsable et économique en faveur de toutes et tous agents. La Direction a soulevé tout d'abord des réserves, mais sous réserve de confirmation le 25 février prochain cette proposition sera bien incluse au projet.